TRACTIAL

RAPPORT SEMESTRIEL · 2026

Rapport d’activité et financier au 30 juin 2026

Infrastructure FinTech	Paiements et services financiers régulés
Fintech-as-a-Service	API, comptes, flux et finance embarquée
Actifs numériques	Stablecoins, infrastructure et cadre MiCA

> Sommaire

PREMIÈRE PARTIE · ACTIVITÉ, VIE SOCIALE ET GOUVERNANCE

Chapitre I · Activité et évolution du Groupe au premier semestre 2026 3

1. Présentation du Groupe et faits marquants 4
2. Services de paiement pour l'e-commerce 5
3. Fintech-as-a-Service et finance embarquée 6
4. Actifs numériques, stablecoins et MiCA 9
5. Recentrage des activités et perspectives 10

Chapitre II · Vie sociale et gouvernance 11

1. Événements juridiques et opérations sur le capital 12
2. Environnement réglementaire et gouvernance 13
3. Transactions avec les parties liées 14

SECONDE PARTIE · INFORMATION FINANCIÈRE

Chapitre III · Analyse financière au 30 juin 2026 15

Chiffres clés et commentaires financiers 16

Analyse des résultats par activité 17

Capital social et instruments dilutifs 19

Collaborateurs et organisation 20

Chapitre IV · Comptes consolidés semestriels 21

Chapitre V · Annexes aux comptes consolidés 25

Chapitre VI · Facteurs de risques et dispositifs d'atténuation 40

PREMIÈRE PARTIE · CHAPITRE I

> Activité et évolution du Groupe

au premier semestre 2026

Un semestre marqué par la poursuite du recentrage des activités, le développement de la finance embarquée et l'évolution des services de paiement du Groupe.

> Présentation du Groupe et faits marquants

TRACTIAL exerce une activité historique de services de paiement à destination des entreprises, notamment des acteurs du commerce électronique et des plateformes numériques. Le Groupe s'appuie sur son agrément d'Établissement de Paiement délivré par l'ACPR et sur une expérience acquise dans les encaissements, la gestion de comptes de paiement et l'intégration de services financiers.

À partir de ces compétences, TRACTIAL développe une offre de Fintech-as-a-Service et de finance embarquée destinée aux plateformes SaaS et aux éditeurs de logiciels métiers. Cette évolution vise à distribuer les services de paiement au sein des outils utilisés quotidiennement par les entreprises, en complément des usages historiques du e-commerce.

Les développements concernant les actifs numériques et les stablecoins sont présentés séparément des services actuellement autorisés.

Principales évolutions du premier semestre 2026

Recentrage des activités - annonce du 12 février 2026.

Au cours du semestre, TRACTIAL a poursuivi sa réorganisation afin de concentrer progressivement ses ressources sur les services de paiement et les infrastructures FinTech régulées. Cette transformation s'inscrit dans la durée.

Demande d'agrément MiCA - 17 mars 2026.

Le Groupe a déposé auprès de l'AMF une demande d'agrément en qualité de Prestataire de Services sur Crypto-Actifs (PSCA), sans préjuger de son issue.

Premier pilote de finance embarquée - annonce du 28 mai 2026.

TRACTIAL a annoncé un accord relatif au lancement d'un premier pilote auprès d'une plateforme SaaS B2B, avec une intégration technologique impliquant IBEXIAL.

> Services de paiement pour l'e-commerce

Les services de paiement constituent l'un des métiers historiques de TRACTIAL. Le Groupe accompagne les commerçants en ligne, marketplaces et plateformes numériques dans leurs opérations d'encaissement et de gestion des flux financiers.

Cette activité lui a permis de développer une expertise technologique et réglementaire couvrant les parcours de paiement, les transactions internationales, la gestion des comptes et la conformité. Ces compétences constituent également le socle de son offre de Fintech-as-a-Service et de finance embarquée, qui permet d'intégrer les mêmes services financiers directement dans les logiciels métiers.

Une offre de paiement qui continue de s'enrichir

En 2026, TRACTIAL a poursuivi le développement de ses moyens d'encaissement, notamment à travers une offre de paiement par open banking. Cette technologie permet aux clients de régler leurs achats directement depuis leur compte bancaire, en complément des paiements par carte.

Ces évolutions ont vocation à bénéficier aussi bien aux activités traditionnelles de paiement qu'aux nouvelles offres de finance embarquée, dans une logique de mutualisation des services.

Une modernisation des infrastructures pour préparer la croissance

Parallèlement, TRACTIAL a engagé une modernisation en profondeur de ses systèmes de paiement : cette transformation vise à renforcer la robustesse et la capacité de traitement de ses infrastructures, tout en facilitant l'intégration de nouveaux services et partenaires.

L'objectif est de disposer d'une infrastructure plus évolutive, capable d'accompagner une augmentation des volumes de paiement, notamment dans la perspective du développement commercial des offres de finance embarquée en 2027.

Cette modernisation s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à capitaliser sur son expérience historique des paiements tout en élargissant progressivement ses marchés et ses canaux de distribution.

> Fintech-as-a-Service et finance embarquée

L'offre Fintech-as-a-Service (FaaS) de TRACTIAL permet à des entreprises et plateformes partenaires d'intégrer des services financiers dans leurs propres produits. Elle repose sur les capacités de l'Établissement de Paiement, le logiciel Payment.net et les outils d'intégration mis à disposition des partenaires.

Le paiement directement intégré aux logiciels métiers

La finance embarquée représente une nouvelle application de cette offre : plutôt que d'orienter l'utilisateur vers un service financier externe, les fonctionnalités de paiement sont accessibles directement depuis son logiciel métier.

À titre d'exemple, une entreprise peut souscrire un compte de paiement auprès de TRACTIAL à partir d'un parcours intégré à son logiciel habituel. Après les vérifications requises, elle peut disposer d'un IBAN, recevoir des règlements, effectuer des virements et suivre ses opérations, sans multiplier les outils.

Le logiciel partenaire conserve son interface métier, tandis que les services de paiement sont fournis directement par TRACTIAL aux entreprises utilisatrices.

Celles-ci contractualisent avec TRACTIAL, réalisent auprès de l'établissement les démarches d'identification et de connaissance client (KYC/KYB) et bénéficient de ses services dans le cadre de leur relation contractuelle directe.

L'éditeur permet ainsi à ses utilisateurs de découvrir les services de TRACTIAL et d'accéder au parcours de souscription, sans se substituer à l'établissement dans ses responsabilités réglementaires.

> Fintech-as-a-Service et finance embarquée

Un nouveau canal d'acquisition de clients

Ce modèle présente un intérêt commercial pour TRACTIAL : plutôt que de devoir prospecter individuellement chaque entreprise, le Groupe peut proposer ses services de paiement à la clientèle déjà constituée des plateformes partenaires.

Ces intégrations constituent ainsi un canal d'acquisition complémentaire, susceptible de réduire les besoins de prospection et de publicité directe. Les revenus de TRACTIAL peuvent associer, selon les contrats, des prestations d'intégration, des abonnements et des commissions sur les flux de paiement.

Le développement de l'activité repose ainsi sur le nombre de clients effectivement acquis, leur utilisation des services et les volumes de paiement générés.

Schéma de principe - Des services financiers intégrés au logiciel métier



Les fonctionnalités proposées dépendent du périmètre contractuel, de leur disponibilité et des partenaires techniques ou financiers concernés.

> Fintech-as-a-Service et finance embarquée

Un pilote structurant pour préparer le déploiement en 2027

Le 28 mai 2026, TRACTIAL a annoncé un accord relatif au lancement du premier pilote de sa nouvelle offre de finance embarquée avec une plateforme SaaS B2B. Ce projet associe l'intégration technologique réalisée avec IBEXIAL et les services de paiement opérés par TRACTIAL.

Les premiers enseignements de cette phase pilote sont attendus d'ici la fin de l'année 2026. L'évaluation portera notamment sur l'activation des comptes, l'utilisation effective des services et les premiers flux opérationnels.

Ce pilote constitue un jalon structurant : ses résultats doivent permettre de confirmer ou d'ajuster les conditions de déploiement commercial de l'offre en 2027. Tout élargissement dépendra des résultats constatés, des accords avec les partenaires et des conditions réglementaires applicables.

Un marché en développement

Le développement de la finance embarquée s'inscrit dans une tendance de fond : l'intégration de services financiers au sein de plateformes numériques non financières.

Selon McKinsey, les revenus européens liés à la finance embarquée étaient estimés entre 20 et 30 milliards d'euros en 2023 et pourraient dépasser 100 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. Cette estimation couvre un ensemble de services financiers plus large que le seul marché des paiements adressé par TRACTIAL.

Le Groupe entend concentrer ses développements sur les usages de paiement et de gestion de comptes au sein des logiciels métiers, en capitalisant sur ses infrastructures existantes.

> Actifs numériques, stablecoins et MiCA

Situation réglementaire

Le 17 mars 2026, TRACTIAL a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers une demande d'agrément en qualité de Prestataire de Services sur Crypto-Actifs (PSCA), conformément au règlement européen MiCA. À la date du présent rapport, cette demande demeure en cours d'instruction.

Le régime transitoire permettant la poursuite de la fourniture de services sur crypto-actifs sur la base du cadre PSAN antérieur a pris fin le 1er juillet 2026. Le dépôt d'une demande d'agrément MiCA ne vaut pas autorisation d'exercer les services concernés.

Le développement technique des offres liées aux actifs numériques et aux stablecoins demeure distinct de leur disponibilité commerciale, qui dépend des autorisations réglementaires applicables.

Infrastructure euro / stablecoins

Les développements du semestre portent notamment sur des briques destinées à faciliter la conversion entre euros et stablecoins, la livraison vers des portefeuilles numériques, l'intégration par API et l'automatisation de flux entre systèmes de paiement et infrastructures blockchain. Ces développements sont présentés comme des travaux d'infrastructure ; ils ne préjugent pas de la disponibilité commerciale de services soumis à autorisation.

Circle Alliance Program

En avril 2026, TRACTIAL a annoncé sa participation au Circle Alliance Program. Cette participation est mentionnée de manière synthétique comme un élément d'écosystème permettant d'explorer des cas d'usage autour des stablecoins et des infrastructures financières on-chain.

> Recentrage des activités et perspectives

Au premier semestre 2026, TRACTIAL a poursuivi la réorganisation engagée en 2025, avec l'arrêt progressif des activités historiques non prioritaires et la rationalisation de son périmètre.

Cette évolution vise à adapter la structure de coûts du Groupe et à concentrer davantage de ressources sur les services de paiement et la finance embarquée. Ses effets financiers sont progressifs, certaines charges des périmètres historiques demeurant présentes en 2026 et principalement au premier semestre.

Une expertise et une offre mieux valorisées

Ce recentrage permet de mieux mettre en avant les compétences développées par TRACTIAL au fil des années : paiements, gestion de comptes, conformité et intégration de services financiers.

Le Groupe dispose d'un catalogue étendu de solutions, historiquement adressées à différents marchés, qu'il entend désormais valoriser dans une offre plus cohérente autour des besoins des entreprises et des plateformes numériques.

Cette clarification se traduit notamment par l'évolution de son site internet, avec une présentation davantage orientée vers les solutions et leurs cas d'usage, du commerce électronique aux logiciels métiers.

Préparer les prochaines étapes de développement

Parallèlement, TRACTIAL poursuit la modernisation de ses infrastructures et l'intégration de solutions technologiques spécialisées, afin de renforcer leur sécurité, leur fiabilité et leur capacité à accompagner de nouveaux volumes d'activité.

Le développement de la finance embarquée ouvre également de nouvelles perspectives commerciales. En intégrant ses services au sein de logiciels métiers, TRACTIAL peut s'adresser aux entreprises utilisatrices de ces plateformes à travers un même partenaire.

Ces projets nécessitent toutefois des phases d'intégration, de tests et de déploiement plus longues. Le premier pilote annoncé en mai 2026 s'inscrit dans cette démarche, avec pour objectif de préparer une diffusion commerciale progressive de l'offre, notamment à partir de 2027.

PREMIÈRE PARTIE · CHAPITRE II

> Vie sociale et gouvernance

Événements juridiques du semestre, gouvernance, environnement réglementaire et transactions avec les parties liées.

> Événements juridiques et opérations sur le capital

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a réalisé plusieurs opérations ayant entraîné une évolution de son capital social.

Le 3 avril 2026, la conversion de 100 000 obligations convertibles a pris effet. Cette opération a donné lieu à l'émission de 200 000 actions ordinaires nouvelles et à une augmentation de capital nominale de 200 000 euros, portant le capital social de 5 267 336 euros à 5 467 336 euros. La conversion a également généré une prime de conversion de 100 000 euros.

Le 20 avril 2026, la conversion de 150 000 obligations convertibles, représentant un montant principal de 600 000 euros, a entraîné l'émission de 100 000 actions ordinaires nouvelles, correspondant à une augmentation de capital nominale de 100 000 euros et à une prime de conversion de 500 000 euros. Le capital social a ainsi été porté à 5 567 336 euros.

Enfin, l'exercice de 17 500 BSA émis en 2022 a été définitivement constaté le 11 mai 2026. Il a donné lieu à l'émission de 35 000 actions nouvelles et à une augmentation de capital de 35 000 euros, assortie d'une prime d'émission de 18 025 euros. À l'issue de ces opérations, le capital social juridiquement constaté s'élevait à 5 602 336 euros, divisé en 5 602 336 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a également pris une participation minoritaire fondatrice dans IBEXIAL, société constituée afin de développer des solutions technologiques et logicielles dans le domaine des infrastructures fintech.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2026 a par ailleurs approuvé une délégation de compétence permettant au Conseil d'administration de décider, pendant une durée de dix-huit mois, l'émission et l'attribution gratuite de BSA à l'ensemble des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal d'augmentation de capital de 1 000 000 euros. La résolution relative à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise a été rejetée. À la date du présent rapport, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation relative aux BSA gratuits.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2026, les actionnaires ont notamment approuvé une réduction de capital motivée par des pertes, par diminution de la valeur nominale des actions de 1 euro à 0,60 euro. Le montant définitif de la réduction doit être déterminé sur la base du nombre d'actions composant le capital lors de sa réalisation effective. Le Conseil d'administration a reçu les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser cette opération. À la date du présent rapport, cette réduction de capital n'a pas encore été réalisée.

La même assemblée a également approuvé l'extension de l'objet social afin d'y intégrer, sous réserve des autorisations réglementaires requises, les activités relevant du statut de prestataire de services sur crypto-actifs au sens du règlement MiCA. Elle a en outre renouvelé plusieurs autorisations et délégations financières au bénéfice du Conseil d'administration, notamment en matière d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et d'émission de BSA.

ACTUALITÉ JURIDIQUE APRÈS LE 30 JUIN 2026

TRACTIAL a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 13 novembre 2026. Les projets de résolutions portent principalement sur l'adaptation des statuts afin de préciser la compétence du Conseil d'administration en matière d'émission d'obligations ne donnant pas accès au capital. À la date du présent rapport, ces résolutions n'ont pas encore été soumises au vote des actionnaires.

> Environnement réglementaire et gouvernance

Cadre réglementaire

TRACTIAL exerce ses activités de paiement dans le cadre de son agrément d'Établissement de Paiement délivré par l'ACPR. Pour les services sur crypto-actifs, la Société a déposé le 17 mars 2026 une demande d'agrément au titre du règlement MiCA. Les conséquences de la fin du régime transitoire PSAN, intervenue le 1er juillet 2026, et la situation de la demande d'agrément sont présentées au chapitre I, section 4.

Gouvernance et administration

Conseil d'administration

Au 30 juin 2026, le Conseil d'administration de TRACTIAL est composé de cinq membres :

Administrateur	Fonction
Daniel DORRA	Président du Conseil d'administration
Jim DORRA	Administrateur
Martine DORRA	Administratrice
Yves BONNEMAIN	Administrateur
Emmanuelle SAGARDOY	Administratrice

La composition du Conseil d'administration est demeurée inchangée au cours du premier semestre 2026. Lors de l'Assemblée générale mixte du 25 juin 2026, les mandats d'administrateur de Daniel DORRA et d'Yves BONNEMAIN ont été renouvelés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Direction générale. TRACTIAL conserve une organisation dans laquelle les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général sont réunies. Daniel DORRA poursuit l'exercice de ces fonctions. Jim DORRA exerce les fonctions de Directeur général délégué. Les modalités d'exercice de la direction générale demeurent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Commissaires aux comptes. L'Assemblée générale mixte du 25 juin 2026 a nommé la société EXTENTIS AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Fiduciaire d'Audit et de Consolidation, et Frédéric BITBOL en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement d'Arnaud BLANCHET. Ces nominations sont intervenues pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Rémunération des administrateurs. L'Assemblée générale mixte du 25 juin 2026 a fixé à 15 000 euros le montant global annuel de rémunération alloué au Conseil d'administration, pour l'exercice restant à courir et les exercices ultérieurs, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

> Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a réalisé des opérations avec IBEXIAL, société dans laquelle elle détient une participation minoritaire de 19,92 %. Cette participation résulte de la constitution d'IBEXIAL en février 2026, au titre de laquelle TRACTIAL a souscrit 204 actions sur 1 024.

Les opérations réalisées au cours du semestre correspondent principalement à des prestations technologiques, dans le cadre du développement des infrastructures FinTech du Groupe. Les éléments comptables disponibles font ressortir un montant d'environ 53 K€ HT sur la période.

Compte tenu de leur montant au regard de l'activité et de la situation financière du Groupe, ces opérations n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats du Groupe au 30 juin 2026.

Les autres transactions avec des parties liées correspondent à des conventions anciennes, notamment avec certaines sociétés liées à des dirigeants ou administrateurs. Ces conventions n'ont fait l'objet d'aucune modification substantielle au cours du premier semestre 2026 et les opérations correspondantes n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats du Groupe.

SECONDE PARTIE · CHAPITRE III

> Analyse financière au 30 juin 2026

Chiffres clés consolidés, analyse des résultats par activité et principaux éléments de structure financière du semestre.

> Chiffres clés et commentaires financiers

Indicateur	30/06/2026	30/06/2025	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	1 383 K€	2 428 K€	-43,0 %
Résultat d'exploitation consolidé	-817 K€	125 K€	-942 K€
Résultat net consolidé - part du Groupe	-1 339 K€	82 K€	-1 421 K€
Trésorerie nette de clôture (TFT)	3 032 K€	2 017 K€	+50,3 %
Capitaux propres consolidés - part du Groupe	1 083 K€	1 932 K€	-43,9 %

Activité et résultat d'exploitation

Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires consolidé de TRACTIAL s'établit à 1 383 K€, contre 2 428 K€ au premier semestre 2025, soit une diminution de 43,0 %. Le résultat d'exploitation consolidé ressort à -817 K€, contre +125 K€ un an plus tôt.

Ce recul concerne les activités de paiement et les activités historiques d'édition et de sites communautaires. Les principales évolutions analytiques sont détaillées dans la section suivante. L'appréciation du résultat net doit également tenir compte de la dépréciation des cryptoactifs, présentée ci-après.

Composition de la trésorerie

Au 30 juin 2026, la trésorerie nette consolidée présentée dans le tableau des flux de trésorerie s'établit à 3 032 K€, contre 3 479 K€ au 31 décembre 2025. Elle comprend 2 547 K€ de cryptoactifs et 488 K€ de disponibilités, sous déduction de 3 K€ de découverts bancaires. La composante en cryptoactifs est comptabilisée selon les principes et méthodes retenus dans les comptes consolidés, auxquels il convient de se reporter.

Résultat financier et dépréciation des cryptoactifs

Le résultat financier consolidé s'établit à -517 K€ au premier semestre 2026, contre -31 K€ au premier semestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par une dotation complémentaire aux provisions de 482 K€ au titre de la dépréciation des cryptoactifs détenus par le Groupe. Cette charge comptable, sans incidence directe sur la trésorerie, contribue à la dégradation du résultat net consolidé du semestre.

> Analyse des résultats par activité

L'analyse des résultats par activité reprend les quatre divisions analytiques historiques du Groupe : FinTech/Paiement, FinTech/Blockchain, Immobilier fractionné et Édition et sites communautaires. Cette présentation est conservée afin d'assurer la comparabilité des données avec le premier semestre 2025.

Elle ne correspond pas nécessairement à la nouvelle organisation commerciale des offres. Les prestations de Fintech-as-a-Service sont notamment suivies dans l'activité de paiement et ne constituent pas une division analytique autonome. Les données ci-dessous proviennent des comptes analytiques, avant retraitements de consolidation.

Évolution du chiffre d'affaires par activité

Activités du Groupe Chiffres d'affaires en milliers d'euros.	S1 2026	S1 2025
FinTech / Paiement	1 305,8	2 103,5
FinTech / Blockchain	0,0	0,0
Immobilier fractionné	0,0	0,0
Édition et sites communautaires	147,0	398,2
Total analytique des activités	1 452,8	2 501,6

Le total correspond à la somme des chiffres d'affaires analytiques des divisions, avant retraitements de consolidation.

FinTech / Paiement

Au premier semestre 2026, la division FinTech / Paiement réalise un chiffre d'affaires analytique de 1 305,8 K€, contre 2 103,5 K€ au premier semestre 2025, soit une diminution de 37,9 %.

Le résultat d'exploitation analytique s'établit à -209,4 K€, contre +530,2 K€ au premier semestre 2025.

Cette évolution résulte principalement du recul de la contribution des activités de paiement de TRACTIAL et de la dégradation du résultat de BD HK. Elle est partiellement compensée par une amélioration du résultat de PAYCOM, dont la perte d'exploitation se réduit par rapport au premier semestre 2025.

FinTech / Blockchain

La division analytique FinTech/Blockchain n'a enregistré aucun chiffre d'affaires au premier semestre 2026, comme au premier semestre 2025. Cette rubrique correspond aux activités historiques affectées à cette division ; elle n'est pas représentative de l'ensemble des travaux technologiques menés dans le cadre de la finance embarquée, présentés au chapitre I.

Immobilier fractionné

La division Immobilier fractionné n'a généré aucun chiffre d'affaires au premier semestre 2026, comme au premier semestre 2025.

Son résultat d'exploitation analytique s'établit à -0,2 K€, contre -6,0 K€ au premier semestre 2025.

Les charges enregistrées sur la période demeurent limitées et correspondent principalement à des frais administratifs et bancaires.

> Analyse des résultats par activité (suite)

Édition et sites communautaires

La division Édition et sites communautaires enregistre un chiffre d'affaires de 147,0 K€ au premier semestre 2026, contre 398,2 K€ au premier semestre 2025, soit une diminution de 63,1 %.

Le résultat d'exploitation analytique s'établit à -358,1 K€, contre -281,6 K€ au premier semestre 2025.

La diminution du chiffre d'affaires s'accompagne ainsi d'une dégradation du résultat d'exploitation. Les charges affectées à cette activité sont restées significatives dans un contexte de recul de l'activité.

Charges d'exploitation des services généraux

Au premier semestre 2026, les charges d'exploitation des services généraux s'élèvent à 340,8 K€, contre 321,0 K€ au premier semestre 2025, soit une augmentation de 6,2 %.

Cette évolution s'inscrit notamment dans un contexte d'augmentation des dépenses liées aux infrastructures technologiques du Groupe.

> Capital social et instruments dilutifs

Au 30 juin 2026, le capital social de TRACTIAL s'élève à 5 602 336 euros. Il est divisé en 5 602 336 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes de même catégorie.

Au cours du premier semestre 2026, le capital social a été porté de 5 267 336 euros à 5 602 336 euros. Cette évolution résulte de la conversion de 100 000 OCA émises en 2024, de la conversion de 150 000 OCA émises le 7 juillet 2025 et de l'exercice de 17 500 BSA 2022, selon les modalités détaillées ci-dessous.

Instruments dilutifs en circulation au 30 juin 2026

Instrument	Date d'émission	Nombre restant	Parité ajustée	Prix	Échéance	Actions potentielles
OCA 2024	18 mars / 15 mai 2024	200 000	1 OCA = 2 actions	1,50 €/action	31/03/2027	400 000 *
OCA-A 2025	16 juin 2025	250 000	3 OCA = 2 actions	6 €/action	30/06/2027	≈ 166 666
OCA-B 2025	7 juillet 2025	100 000	3 OCA = 2 actions	6 €/action	07/07/2027	≈ 66 666
BSA 2022	8 décembre 2022	482 500	1 BSA = 2 actions	3,03 € / BSA	31/12/2029	965 000
BSA anti-dilutifs OCABSA 2024	18 mars 2024	300 000**	formule conditionnelle	selon formule	18/03/2034	non déterminable

* Postérieurement à la clôture, les OCA 2024 encore en circulation au 30 juin 2026 ont été converties conformément à leurs modalités contractuelles. ** Les instruments conditionnels dont l'exercice dépend de la réalisation d'une émission qualifiante ne sont pas inclus dans le calcul de dilution théorique présenté ci-dessous.

Incidence des opérations du semestre et dilution théorique potentielle

	Avant les opérations du S1 2026	Au 30/06/2026	Après conversion/ exercice intégral
Nombre total d'actions	5 267 336	5 602 336	≈ 7 200 669
Quote-part d'un actionnaire détenant 1 % avant les opérations du S1	1,000 %	≈ 0,940 %	≈ 0,732 %

Hypothèse : actionnaire détenant 1 % du capital avant les opérations du premier semestre 2026 et ne participant à aucune des opérations considérées Les instruments conditionnels ne sont pas inclus dans la projection.

> Collaborateurs et organisation

Catégorie	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2026
Dirigeants	2	2	2
Cadres	5	5	3
Collaborateurs	14	14	5
Apprentis	5	4	0
TOTAL	26	25	10

Note méthodologique

Les données au 30 juin correspondent aux effectifs arrêtés à ces dates. Les données au 31 décembre 2025 correspondent à l'effectif moyen annuel.

Les effectifs du Groupe s'établissent à 10 personnes au 30 juin 2026, contre 26 au 30 juin 2025. Cette évolution s'inscrit dans le cadre des mesures de restructuration et de recentrage des activités engagées par le Groupe.

SECONDE PARTIE · CHAPITRE IV

> Comptes consolidés semestriels

États financiers consolidés de la période close le 30 juin 2026.

> BILAN CONSOLIDE

En Milliers d'euros

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	2	882	1 923	928
dont Ecarts d'acquisition	2	139	158	148
Immobilisations corporelles	2	711	760	753
Immobilisations financières	2	190	289	40
Actif immobilisé		**1 783**	**2 973**	**1 721**
Stocks	3	162	242	237
Clients et comptes rattachés	4	142	130	301
Autres créances et comptes de régularisation (4)	4	1 036	1 185	1 007
Trésorerie et equivalents	TFT	2 118	2 020	3 048
		3 459	**3 577**	**4 594**
Total de l'actif		**5 242**	**6 550**	**6 315**

PASSIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Capital (1)		5 602	5 188	5 267
Primes (1)		2 475	1 816	1 857
Réserves et résultat consolidés (2)		-6 994	-5 071	-5 654
Autres (3)				
Capitaux propres - Part du groupe		**1 083**	**1 932**	**1 470**
Intérêts minoritaires		-27	-58	-27
Provisions pour risques et charges	7	173	160	173
Emprunts et dettes financières	5	2 191	2 088	3 008
Fournisseurs et comptes rattachés	6	567	650	540
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	6	1 255	1 778	1 152
Total du passif		**5 242**	**6 550**	**6 315**

(1) De l'entité mère consolidante
(2) Dont résultat net de l'exercice
(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)
(4) Dont impôts différés actifs
(5) Dont impôts différés passifs

> COMPTE DE RESULTAT

En Milliers d'euros

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Chiffre d'affaires	11	1 383	2 428	4 371
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1		4
Autres produits		72	29	155
Achats & variations de stocks		-87	-137	-252
Charges de personnel	10	-537	-688	-1 175
Autres charges d'exploitation		-1 534	-1 450	-3 040
Impôts et taxes		-13	-16	-33
Dotations aux amortissements et aux provisions		-102	-42	-185
Résultat d'exploitation		**-817**	**125**	**-154**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		10	10	19
		-827	**115**	**-173**
Charges et produits financiers	8	-517	-31	-478
Résultat courant des entreprises intégrées		**-1 344**	**84**	**-651**
Charges et produits exceptionnels				
Impôts sur les résultats	9	4	-4	58
Résultat net des entreprises intégrées		**-1 339**	**80**	**-593**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**-1 339**	**80**	**-592**
Intérêts minoritaires			-2	5
Résultat net (Part du groupe)		**-1 339**	**82**	**-598**
Résultat par action (en euros)		-0,24	0,04	-0,26
Résultat dilué par action (en euros)		-0,23	0,03	-0,23

> TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Milliers d'euros

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net des sociétés intégrées	-1 339	80
- Amortissement et provisions (1)	594	51
- Variation des impôts différés	-4	4
- Plus-values de cession d'actif		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**-750**	**136**
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux stocks	75	24
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux créances d'exploitation	113	240
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux dettes d'exploitation	230	955
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux intragroupes	-7	
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	**411**	**1 218**
- Liaison bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-339**	**1 353**
- Acquisition d'immobilisation	-203	-1 115
- Cession d'immobilisations	-40	77
- Incidence des variations de périmètre (3)	1	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-243**	**-1 039**
- Variation de capital en numéraire	53	
- Variation des intêtets non versés		
- Emissions d'emprunts	220	1 035
- Remboursement emprunts	-138	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**135**	**1 034**
- Incidence des variations de change		
Variation de la trésorerie	**-447**	**1 349**
Trésorerie d'ouverture	3 479	668
Trésorerie de clôture	**3 032**	**2 017**

(1) hors provisions sur actif circulant

(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité

Analyse de la trésorerie de clôture	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Valeurs mobilières de placement			
Cryptomonnaie	2 547	229	2 708
Disponibilités	488	1 791	774
Découverts bancaires et équivalents	-3	-3	-3
Trésorerie nette	**3 032**	**2 017**	**3 479**

SECONDE PARTIE · CHAPITRE V

> Annexes aux comptes consolidés

Principes et méthodes de consolidation et notes annexes aux comptes consolidés semestriels au 30 juin 2026.

> Principes et méthodes de consolidation

Événements antérieurs à la période

Émission de deux emprunts obligataires par la Société

Usant de la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 25 juin 2024 dans sa 9è résolution, le Conseil d'Administration a décidé l'émission d"un emprunt remboursable, de 250 000 obligations convertibles en actions, au bénéfice d'un partenaire investisseur. Les obligations ont été souscrites le18 juin 2025, pour un montant de 1 000 000 euros. Cet emprunt génère un intérêt annuel de 2.1%. Cet emprunt arrive à échéance le 30 juin 2027.

Usant de la délégation conférée par l'Assemblée Générale du 25 juin 2025 dans sa 9è résolution, le Conseil d'Administration a décidé l'émission d"un emprunt remboursable, de 250 000 obligations convertibles en actions, au bénéfice d'un partenaire investisseur. Les obligations ont été souscrites le 07 juillet 2025, pour un montant de 1 000 000 euros. Cet emprunt arrive à échéance le 07 juillet 2027.

Liquidation de la filiale UNIQUIRE SAS

Par décision collective des associés en date du 16 juin 2025, est décidée la liquidation de la filiale. Daniel Dorra est nommé liquidateur.

Événements de la période

Recentrage des activités

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a poursuivi son recentrage stratégique, avec l'arrêt des activités historiques communautaires et la réorganisation des périmètres concernés. L'établissement secondaire correspondant a été radié le 31 juillet 2026.

Participation dans IBEXIAL

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a pris une participation de 19,92 % dans le capital de la société IBEXIAL, société créée en février 2026 et dédiée au développement de solutions logicielles et technologiques dans le domaine des infrastructures fintech et stablecoins.

IBEXIAL n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation au 30 juin 2026, les informations financières nécessaires n'ayant pu être obtenues dans des délais compatibles avec l'établissement des comptes consolidés semestriels, conformément aux dispositions de l'article L.233-19, II, 3° du Code de commerce.

Le traitement de cette participation sera réexaminé lors de l'établissement des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2026.

> Principes et méthodes de consolidation

Opérations sur le capital

Au cours du premier semestre 2026, TRACTIAL a réalisé deux conversions d'obligations convertibles en actions et un exercice de bons de souscription d'actions.

La conversion de 100 000 OCA émises en 2024 a donné lieu à l'émission de 200 000 actions nouvelles, représentant une augmentation de capital de 200 000 euros assortie d'une prime de conversion de 100 000 euros.

La conversion de 150 000 OCA émises en juillet 2025 a donné lieu à l'émission de 100 000 actions nouvelles, représentant une augmentation de capital de 100 000 euros assortie d'une prime de conversion de 500 000 euros.

Par ailleurs, l'exercice de 17 500 BSA a donné lieu à l'émission de 35 000 actions nouvelles, représentant une augmentation de capital de 35 000 euros assorti d'une prime d'émission de 18 025 euros.

À l'issue de ces opérations, le capital social de TRACTIAL s'établissait au 30 juin 2026 à 5 602 336 euros, divisé en 5 602 336 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Événements postérieurs à la clôture

Liquidation de METACOLLECTOR et CAPLA

Dans le prolongement du recentrage du Groupe et de l'arrêt de leurs activités, les associés de METACOLLECTOR ont décidé la dissolution anticipée de la société le 5 août 2026 et sa mise en liquidation amiable. Les associés de CAPLA ont pris une décision similaire le 30 septembre 2026.

Conversion du solde des OCA INTEGRA

Postérieurement à la clôture, le solde des obligations convertibles émises en 2024 a été converti. Cette conversion, constatée par décision du Directeur Général en septembre 2026, a donné lieu à l'émission de 400 000 actions nouvelles et à l'augmentation corrélative du capital social.

> CRITERES DE CONSOLIDATION

Périmètre de l’exercice

L’entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l’opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Numero de Siret	Pays	Methode	% d'intérêt 30-juin-2026
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
BD HK		Hong Kong	IG	80,00%
PAYCOM	80983-715-600-011	France	IG	100,00%
UNIQUIRE	90279-307-400-011	France	IG	91,96%
METACOLLECTOR	91174-675-800-018	France	IG	70,00%
IBEXIAL			NC	

Périmètre de l’exercice précédent :

Sociétés	Numero de Siret	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2025
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
BD HK		Hong Kong	IG	80,00%
PAYCOM	80983-715-600-011	France	IG	100,00%
UNIQUIRE	90279-307-400-011	France	IG	91,96%
METACOLLECTOR	91174-675-800-018	France	IG	70,00%

> Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint, les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle

La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est amorti sur une durée de huit ans.

Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

> Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur en France. Le nouveau règlement ANC 2020-01, applicable à partir du 1er janvier 2021, modifie la présentation des comptes consolidés en Norme Française (ANC : Autorité des Normes Comptables) dont les impacts sont les suivants :

Actif

Les écarts d'acquisition sont désormais inclus dans les immobilisations incorporelles. Cette ligne doit être suivie d'une ligne « dont écart d'acquisition ».

Passif

Les subventions sur investissement sont présentées au niveau des réserves consolidées.

Actif/Passif

Les impôts différés actifs / passifs sont désormais regroupés avec les autres créances et autres dettes. Cette ligne est suivie d'une ligne « dont Impôts différés ».

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises étrangères sont enregistrés au bilan dans des comptes de régularisation actif et passif.

Compte de résultat

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition sont présentées avant les charges et produits financiers, et en présentant un résultat d'exploitation avant et après l'impact de ces dotations.

Par ailleurs, le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé. La comptabilisation en résulta des écarts de conversion actifs et passifs n'est plus autorisée. Les pertes latentes sur écart de conversion des créances et dettes en devises étrangères sont provisionnées.

Immobilisations

Frais d'établissements

Les frais de promotion de sites Internet nouveaux ont été comptabilisés en frais d'établissement amortissables sur 5 ans.

Marques :

Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient.

Les autres ont été dépréciées à 100 %.

> Principes et méthodes comptables

Fonds de commerce :

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, tous les fonds de commerce identifiables et susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur, font l'objet d'une évaluation.

Les fonds de commerce ainsi définis qui bénéficie d'une protection juridique ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de leur valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenus.

En fonction des éléments connus et retenus, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque les critères définis ci-dessus ne sont pas respectés, les fonds de commerce acquis postérieurement au 1er janvier 2000 (date d'entrée en vigueur du règlement 99-02) font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production comprenant pour les constructions, les intérêts des emprunts jusqu'à la date d'achèvement des travaux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon leur durée d'utilisation pour les immobilisations en question.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation des titres non consolidés ont été déterminées sur la base de la quote-part de situation nette et des perspectives des entreprises et ou le cours de bourse.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels et de fonds de commerce.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées indiquées en note annexe.

Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « coût moyen pondéré ». Les stocks sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

> Principes et méthodes comptables

Valeurs mobilières de placement

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement ont été totalement vendues au cours de l'exercice précédent.

Il n'y a plus d'actions auto détenues depuis la réduction de capital du 23/12/2019.

Résultat dilué par action

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Intégration fiscale

La société a signé en 2016 une convention d'intégration fiscale avec la société Paycom SARL pour une durée de 5 années. La convention arrivée à échéance fin 2021 a été reconduite tacitement.

Engagements de retraite

La provision pour engagements de retraite est calculée sur les bases suivantes :

- départ volontaire à la retraite à 65 ans • taux d'actualisation de 2,33 %

Le montant des engagements de retraite est évalué à 15 241,81 € pour la période 2026. Cette provision n'est pas constatée dans les comptes des sociétés du groupe.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

Les charges

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

Garanties clients

Depuis novembre 2025, la protection des fonds reçus des utilisateurs de services de paiement est assurée conformément à l'article L. 522-17, I, 1° du Code monétaire et financier, par le dépôt des fonds concernés sur un compte distinct ouvert auprès d'un établissement de crédit.

> ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2026

Note 1 · VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Milliers d'euros

	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total	TOTAL GROUPE	Total Interet minoritaires
Situation nette au 31 décembre 2024	**5 188**	**-3 822**	**-126**	**555**	**1 795**	**1 851**	**-56**
Variation de capital de l'entreprise consolidante	79	41			120	120	
Distributions de dividendes							
Affectation des réserves		-126	126				
Résultat			**-592**		**-592**	**-598**	**5**
Autres variations		120			120	96	24
Situation nette au 31 décembre 2025	**5 267**	**-3 787**	**-592**	**555**	**1 443**	**1 470**	**-27**
Affectation des réserves		-592	592				
Variation de capital de l'entreprise consolidante	335	618			953	953	
Résultat			**-1 339**		**-1 339**	**-1 339**	
Autres variations							
Situation nette au 30 juin 2026	**5 602**	**-3 761**	**-1 339**	**555**	**1 056**	**1 083**	**-27**

	31/12/2025	+	-	30/06/2026
Nombre de titres en circulation	**5 267 336**	**335 000**		**5 602 336**

Attribution d'actions aux salariés

Aucune attribution d'actions n'est en cours actuellement.

Note 2 · IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- Écarts d'acquisition : linéaire sur 5 à 8 ans,
- Logiciels : linéaire sur 1 an,
- Matériels bureautique et informatique : dégressif sur 5 ans,
- Matériel de transport et téléphonie : linéaire sur 5 ans,
- Agencements, installations et mobilier de bureau : linéaire sur 10 ans.

Immobilisations incorporelles

En Milliers d'euros

	31/12/2025	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2026
Immobilisations Incorporelles					
Ecart d'acquisition	1 269				1 269
Concessions, brevets, droits similaires	2 804				2 804
Autres immobilisations incorporelles	84				84
Avances, acomptes immobilisations incorporelles	233	22			256
Immobilisations incorporelles brutes	**4 390**	**22**			**4 413**
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles					
Ecart d'acquisition	1 121	10			1 130
Concessions, brevets, droits similaires	1 904	59			1 963
Actifs nets en cours de cession	44				44
Amortissements	**3 069**	**69**			**3 138**
Provisions	**393**				**393**
Immobilisations Incorporelles nettes	**928**				**882**

En Milliers d'euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 30/06/2026	Amortissements cumulés 31/12/2025	Dotation exercice	Amortissements cumulés 30/06/2026	Valeur nette 30/06/2026
Espace Com	30/11/2006	80	80		80	
COMEDIT	30/06/2000	549	549		549	
Alerte Presse	01/01/2000	194	194		194	
OLYMPUS		192	43	10	53	139
PAYCOM		255	255		255	
TOTAL		**1 269**	**1 121**	**10**	**1 130**	**139**

ECART D'ACQUISITION NEGATIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 30/06/2026	Amortissements cumulés 31/12/2025	Dotation exercice	Amortissements cumulés 30/06/2026	Valeur nette 30/06/2026
COMEDIT	01/04/2000	44	44		44	
Gay Planet	15/11/2004	36	36		36	
TOTAL		**80**	**80**		**80**	

Immobilisations corporelles

	31/12/2025	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2026
Immobilisations Corporelles					
Terrains	175				175
Constructions	1 084				1 084
Installations techniques	21				21
Autres immobilisations corporelles	538				538
Immobilisations en cours					
Immobilisations corporelles brutes	**1 818**				**1 818**
Amortissement immobilisations corporelles					
Constructions	646	27			673
Installations techniques	21				21
Autres immobilisations corporelles	397	15			412
Immobilisations en cours					
Amortissements	**1 064**	**42**			**1 106**
Provisions					
			.		
Immobilisations Corporelles nettes	**753**				**711**

Immobilisations financières

	31/12/2025	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2026
Immobilisations Financières					
Titres de participation	3				3
Participations par mises en équivalence					
Autres immobilisations financières	37	181	-30		188
Créances rattachées à des participations					
Immobilisations financières brutes	**40**	**181**	**-30**		**191**
Provisions Immobilisations Financières					
Autres immobilisations financières					
Provisions					
Immobilisations Financières nettes	**40**				**191**

Note 3 · STOCKS

En Milliers d'euros

	30/06/2026			31/12/2025
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	162		162	237
Total	**162**		**162**	**237**

Note 4 · CREANCES

En Milliers d'euros

	30/06/2026			31/12/2025
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Créances clients	145	-3	142	301
Clients	**145**	**-3**	**142**	**301**
Avances et acomptes versés sur commandes	3		3	3
Créances fiscales	359		359	399
Actifs d'impôts différés	70		70	66
Créances sociales				
Autres créances	559	-4	555	521
Charges constatées d'avance	48		48	18
Autres créances	**1 040**	**-4**	**1 036**	**1 007**
Créances d'exploitation	**1 185**	**-6**	**1 178**	**1 309**

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Note 5 · DETTES FINANCIERES

En Milliers d'euros

	30/06/2026	31/12/2025
Emprunts obligataires convertibles	2 000	2 900
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15	94
Concours bancaires courants	4	3
Autres dettes financières	172	11
Total	**2 191**	**3 008**

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	30/06/2026	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 000	100	1 900	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15	15		
Concours bancaires courants	4	4		
Autres dettes financières	172	172		
Passif nets en cours de cession				
Total	**2 191**	**291**	**1 900**	

Note 6 · DETTES D'EXPLOITATION

En Milliers d'euros

	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fournisseurs	567	540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs	**567**	**540**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2	2
Dettes fiscales	133	177
Dettes sociales	120	159
Autres dettes	998	813
Produits constatés d'avance	2	
Autres dettes	**1 255**	**1 152**
Total	**1 822**	**1 691**

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 7 · PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Milliers d'euros

	31/12/2025	Dotation	Reprise	30/06/2026
Provisions pour risque	173			173
Provisions pour charges				
Total	**173**			**173**

Provisions sur actif

En Milliers d'euros

	31/12/2025	Dotation	Reprise	30/06/2026
Prov. sur conss, brevets et droits similaires	393			393
Provisions dépréciation fond commercial				
Total provision sur Immobilisations	**393**			**393**
Provisions sur comptes clients	3			3
Provision dépreciation clients douteux				
Provisions sur autres créances	4			4
Total provision sur actif circulant	**6**			**6**

Note 8 · RESULTAT FINANCIER

En Milliers d'euros

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Autres intérêts et produits assimilés			
- Reprises sur provisions et transferts de charge			
- Différences positives de change			
PRODUITS FINANCIERES			
- Dotations aux provisions risques financiers	-482		-434
- Intérêts et charges assimilées	-34	-30	-43
- Différences négatives de change	-1		-2
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES	**-517**	**-31**	**-479**
RESULTAT FINANCIER	**-517**	**-31**	**-479**

Note 9 · FISCALITE

En Milliers d'euros

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Impôts exigibles			- 50
- Impôts différés	- 4	4	- 9
Total	**-4**	**4**	**-58**

DETAIL DE L IMPOT DIFFERE AU BILAN

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
- Impôts différés actifs	70	57	66
- Impôts différés passif		4	
Total	**70**	**62**	**66**

Note 10 · PERSONNEL

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dirigeants	2	2	2
Cadres	3	5	5
Collaborateurs	5	14	14
Collaborateurs-apprentis		5	4
Total	**10**	**26**	**25**

En Milliers d'euros

CHARGES DE PERSONNEL

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Salaires et participation	421	509	884
Charges sociales	116	179	291
Total	**537**	**688**	**1 175**

Note 11 · ANALYSE SECTORIELLE

En Milliers d'euros

Zones géographiques	30/06/2026	en %	30/06/2025	en %	31/12/2025	en %
France	1 359	98%	2 409	99%	1 254	29%
Export	24	2%	19	1%	3 118	71%
Total	**1 383**	**100%**	**2 428**	**100%**	**4 371**	**100%**

Secteurs	30/06/2026	en %	30/06/2025	en %	31/12/2025	en %
Production vendue	134	10%	353	15%	677	15%
Prestations de services	1 249	90%	2 075	85%	3 695	85%
Total	**1 383**	**100%**	**2 428**	**100%**	**4 371**	**100%**

Note 12 · HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes sur la période sont de 16 000 euros HT.

Note 13 · ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan n'est constaté à ce jour.

SECONDE PARTIE · CHAPITRE VI

> Facteurs de risques et dispositifs d’atténuation

Revue des principaux risques susceptibles d’affecter l’activité, la situation financière ou l’exécution de la stratégie du Groupe.

> Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé demeurent, dans leur ensemble, ceux présentés dans le Rapport financier 2025.

La présente section met en évidence les risques restant particulièrement significatifs au 30 juin 2026 ainsi que les principales évolutions intervenues au cours du premier semestre.

Risques réglementaires et de conformité

Les activités du Groupe sont soumises à un environnement réglementaire exigeant, notamment au titre de son statut d'établissement de paiement et, pour les services sur crypto-actifs, de l'évolution du cadre européen résultant du règlement MiCA.

Au premier semestre 2026, TRACTIAL a poursuivi les démarches engagées en vue de l'obtention d'un agrément en qualité de Prestataire de Services sur Crypto-Actifs (PSCA). À la date de clôture, cet agrément n'était pas obtenu.

Cette situation est susceptible d'affecter le calendrier de déploiement ou de poursuite de certains services sur crypto-actifs nécessitant l'autorisation correspondante et d'entraîner des adaptations organisationnelles, techniques et de conformité.

Pour ses activités d'établissement de paiement, le Groupe s'appuie notamment sur un dispositif de contrôle interne comprenant des fonctions de conformité, de veille réglementaire, de contrôle permanent et de contrôle périodique.

Risques opérationnels, technologiques et cyber

Les activités du Groupe reposent largement sur la disponibilité, la sécurité et la résilience de ses infrastructures technologiques et de paiement.

Une défaillance technique, une interruption de service, une cyberattaque, une perte ou altération de données ou une erreur opérationnelle pourrait affecter la continuité des activités, la qualité de service apportée aux clients et partenaires ou le respect des obligations réglementaires.

Le Groupe dispose notamment de procédures de sécurité des systèmes d'information, de continuité et de reprise d'activité, de dispositifs de sauvegarde et de redondance ainsi que de procédures de gestion et d'escalade des incidents.

Risques liés aux partenaires et prestataires essentiels

Le fonctionnement des activités de paiement et le développement du modèle Fintech-as-a-Service reposent sur différents partenaires bancaires, techniques et prestataires de services essentiels.

La défaillance, l'indisponibilité ou la cessation de la relation avec l'un de ces partenaires pourrait affecter la continuité de certains services, le traitement des flux ou le calendrier de déploiement de nouvelles offres.

Le Groupe tient un registre de ses prestataires essentiels et assure leur suivi dans le cadre de ses dispositifs de contrôle interne et de continuité d'activité. Les prestataires identifiés comme critiques ou importants font notamment l'objet d'un suivi de leur niveau de dépendance et, selon les cas, de dispositifs de continuité, de substitution ou de sortie.

> Facteurs de risques

Risques liés aux actifs numériques

La détention de Bitcoin expose le Groupe à la volatilité propre aux marchés d'actifs numériques. Une variation significative du cours du Bitcoin peut entraîner une évolution importante de la valeur des actifs détenus et affecter la situation financière ou les résultats du Groupe.

Le Groupe est également exposé aux risques associés à la conservation et à la sécurisation des actifs numériques, notamment en cas de défaillance d'un dispositif ou d'un prestataire de conservation.

La stratégie Bitcoin demeure conduite dans une perspective patrimoniale de long terme et ne se substitue pas au financement des activités opérationnelles du Groupe.

Risques financiers et de liquidité

Le Groupe demeure exposé aux besoins de financement liés à son exploitation, à ses investissements et au développement de ses activités, ainsi qu'aux éventuels décalages entre encaissements et décaissements.

Au cours du premier semestre 2026, plusieurs opérations sur le capital ont contribué au renforcement de la structure financière de la Société, notamment par la conversion de 900 K€ de dette obligataire en actions et par l'exercice de bons de souscription d'actions.

L'appréciation de la situation de liquidité au 30 juin 2026 repose toutefois sur les données financières consolidées arrêtées à cette date.

Le Groupe poursuit néanmoins une gestion attentive de sa trésorerie et de ses besoins de financement afin de préserver ses équilibres financiers et de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités et de ses développements.

Risques liés à l'exécution de la stratégie et au recentrage du Groupe

TRACTIAL a engagé un recentrage de son périmètre afin de concentrer davantage ses ressources sur les activités de paiement, l'infrastructure FinTech régulée et le Fintech-as-a-Service.

La réalisation des effets attendus de cette stratégie dépend notamment de la bonne exécution des opérations de rationalisation engagées, de la maîtrise des coûts associés, du calendrier d'intégration des partenaires et de la capacité du Groupe à convertir les projets et pilotes en activités opérationnelles génératrices de revenus.

Les effets financiers attendus du recentrage peuvent par ailleurs intervenir avec un décalage par rapport aux mesures mises en œuvre.

Risques liés à la structure du capital et à la dilution

Le Groupe dispose d'instruments financiers donnant ou susceptibles de donner accès au capital.

La conversion ou l'exercice de ces instruments, ainsi que d'éventuelles opérations futures de financement en fonds propres, peuvent entraîner une dilution de la participation des actionnaires existants.

Le Groupe veille à adapter ses opérations de financement à ses besoins et à sa stratégie de développement.